

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS2358

présenté par

M. Viry, M. Kamardine, M. Bazin, M. Neuder, M. Brigand, Mme Valentin, Mme Anthoine,  
Mme Louwagie, Mme Corneloup, M. Portier, Mme D'Intorni, M. Vermorel-Marques, M. Dubois et  
M. Vincendet

-----

## ARTICLE 2

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« salariés âgés »

le mot :

« seniors ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de remplacer le terme « salariés âgés » par un terme juridiquement plus clair et moins péjoratif à l'égard des personnes visées par la disposition.